

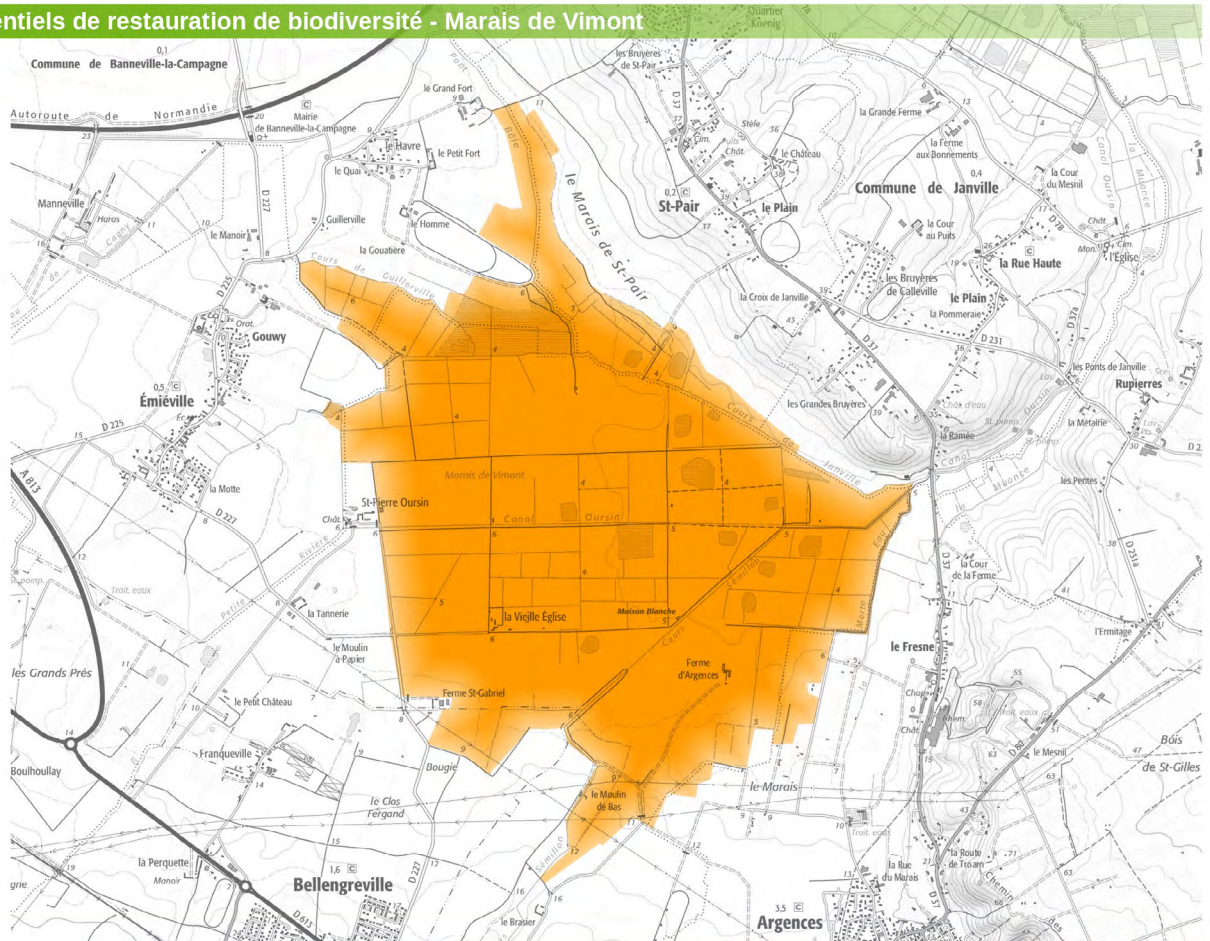
Marais de Vimont

Secteurs potentiels de restauration de biodiversité - Marais de Vimont



Identifiant du secteur : 14-6

Secteur potentiel de restauration de la biodiversité



Sources :
IGN ScanExpress,
IGN AdminExpress,
DREAL Normandie
Production :
le 23/01/2018 - DREAL NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE
www.normandie-developpement-durable.gouv.fr

Localisation

Département : Calvados

E.P.C.I. : CC Val Es Dunes

Communes : Emiéville, Banneville-la-Campagne, Saint-Pair, Janville, Argences, Vimont, Bellengreville.

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Propriété de la caisse des dépôts et consignations

Milieux principaux

Zones humides, cours d'eau, mares, haies, boisements, cultures

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ ZNIEFF de type 2 et de type 1
- ▶ Périmètre de protection de captage



PRFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Les enjeux liés à cette zone de marais sont l'optimisation de sa valeur de biodiversité par une gestion adaptée des niveaux d'eau, une remise en herbe des parcelles cultivées et une réouverture des milieux fermés par les boisements.

Notons que ces opérations de restauration peuvent utilement optimiser la préservation de la qualité des eaux, notamment au sein du périmètre de protection de captage.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau et des milieux naturels
- ▶ Favoriser les pratiques pastorales extensives (fauche et pâturage)
- ▶ Remettre en herbe les parcelles cultivées
- ▶ Maintenir le réseau de haies bocagères
- ▶ Convertir les peupleraies en milieux ouverts
- ▶ Traiter les espèces exotiques envahissantes

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Cette zone humide comporte plusieurs types de milieux principaux : des prairies humides entrecoupées de canaux de drainage, des boisements, quelques mares, des haies et des cultures. Bien que fortement transformée par l'homme notamment par des boisements et des cultures, cette zone conserve un intérêt écologique au regard des espèces animales et végétales présentes.

Flore

Cette zone renferme une flore caractéristique, riche de quelques espèces rares et/ou protégées au niveau régional, tels le Marisque, la Lentille à plusieurs racines, le Pigamon jaune, l'Orchidée à deux feuilles, le Choin noirâtre, l'Hottonie des marais, la Berle érigée, le Potamot coloré, le Rubanier nain, le Scirpe pauciflore, le Myriophylle verticillé, le Filipendule



Marisque
(*Cladium mariscus*)



Potamot coloré
(*Potamogeton coloratus*)

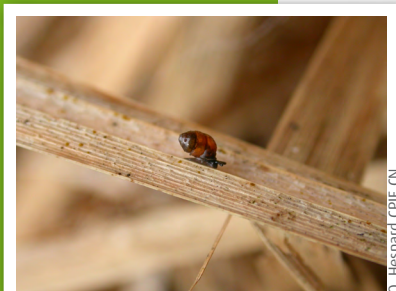


Filipendule
(*Filipendula*)

Faune

Le marais de Vimont, très boisé et assez fermé, renferme néanmoins une avifaune riche en espèces nicheuses remarquables. Citons la Bondrée apivore, le Busard des roseaux, la Vanneau huppé, le Rossignol philomèle, la Bouscarle de Cetti, le Lorient d'Europe, la Locustelle tachetée, la Pie-grièche écorcheur, la Cigogne blanche.

A signaler, malgré la dégradation du milieu, la découverte d'une espèce de mollusque rare : le Vertigo de Desmoulins.



Vertigo de Desmoulins
(*Vertigo moulinsiana*)



Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*)